Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

Code NATURA 2000 : 7210*-1	Code CORINE Biotope : 53.3
Statut : habitat naturel prioritaire	Typologie: Végétation à Cladium mariscus
Superficie : 39,344ha	Représentativité : 0,6% de la surface du site







Cladiaie colonisé par la Bourdaine (Marais de Gensac-la-Pallue)

Description générale

Les Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae* sont des végétations caractérisées par la présence, et souvent par la dominance, du Marisque (*Cladium mariscus*), se développant sur des substrats organiques tourbeux, mésotrophes à eutrophes, souvent en contact avec des groupements de bas-marais neutro-alcalins, parfois avec des végétations acidiphiles.

La physionomie de cette formation peut être variable, en fonction de la densité de Marisque, de quelques pieds disséminés au sein de groupements de bas-marais ou de tourbières de transition diversifiés et ouverts, jusqu'à des cladiaies fortement impénétrables, comme c'est le cas sur le site de la Vallée de la Charente.

Répartition géographique

Cet habitat présente une large aire répartition en France mais trouve son optimum de développement aux étages planitiaires et collinéen du secteur thermophile dans les régions aux roches mères calcaires. Il se trouve encore bien représenté dans le Bassin parisien, la vallée sur Rhône et en Aquitaine. Il est absent des massifs cristallins comme le Massif central ou le Massif armoricain où il se limite presque exclusivement aux marais arrière-littoraux.

Espèces caractéristiques

Marisque (Cladium mariscus)

Intérêt patrimonial

Les cladiaies denses dans un bon état de conservation ont une grande valeur patrimoniale du fait de leur structuration verticale très particulières favorable à une grande diversité d'insectes et autres invertébrés. Cependant, ces formations, presque monospécifiques, présentent peut d'intérêt pour la flore.

Les cladiaies ouvertes présentent, en revanche, un intérêt lié à la flore qui accompagne le Marisque, avec certaines espèces à grande valeur patrimoniale. De plus, cette formation se développe généralement au sein de bas-marais alcalins ou de tourbières de transition, habitats d'intérêt communautaire, constituant des mosaïques à forte valeur patrimoniale.

Ainsi, quelque soit la physionomie de cette formation (ouverte ou fermée), la cladiaie est une formation à intérêt patrimonial fort.

Evolution naturelle

La présence de Marisque sur des surfaces importantes est ici typique de l'invasion de bas-marais alcalins suite à un abandon de l'entretien par fauche ou pâturage.

Dans ce contexte, l'évolution de la cladiaie dépend du niveau trophique : le Marisque apprécie particulièrement les tourbes mésotrophes, alors qu'il est concurrencé par le roseau sur les tourbes eutrophes et qu'il se développe mal en conditions oligotrophes ; ainsi que du bilan hydrique. En effet, si les précipitations sont importantes les conditions sont favorables au développement de buttes d'ombrotrophisation (constituées de Sphaignes) et la cladiaie peut évoluer vers une tourbière acidiphile. En revanche, si le bilan hydrique est défavorable, les sphaignes ne peuvent s'installer, et la formation évolue vers une cladiaie dense.

Ces formations denses sont généralement stables car l'importante accumulation de litière empêche le développement de d'autres espèces végétales, notamment de ligneux. Cependant, si, lors de la colonisation du bas-marais par le marisque, des ligneux sont parvenus à germer, le marisque parviendra à dominer dans un premier temps mais sera progressivement supplanter par les ligneux dont le développement entraînera sa disparition, le Marisque étant une espèce héliophile qui se maintient difficilement sous couvert arboré.

De même, une ouverte au sein d'une cladiaie dense permet à un cortège floristique plus diversifié de s'exprimer, mais favorise également la germination d'espèces ligneuses.

Menaces habituellement constatées

Cette formation, au même titre que les habitats tourbeux, a connu une forte régression à la suite de travaux de drainage, de l'intensification de travaux agricoles, de la pollution des eaux d'alimentation (eutrophisation notamment), de la modification du régime hydrique des cours d'eau, de la mise en décharge ou du comblement de certains sites...

Le Marisque est particulièrement sensible aux variations de niveaux d'eau, en particulier à l'abaissement du niveau de la nappe qui lui est préjudiciable. Cette exondation est de plus favorable à d'autres espèces comme le Roseau, la Molinie ou les ligneux, qui finissent par entrer en concurrence avec le Marisque.

L'abandon de ces milieux est également une forme de menace sur certains sites, comme ici, soumis à une dynamique de boisement spontané, entraînant le fermeture du milieu et la forte régression, voire la disparition de l'habitat sous couvert boisé.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

La cladiaie est une habitat peu présent sur le site de la Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac, où elle occupe 0,6% de la surface. Il s'agit globalement d'une formation de bonne typicité, caractérisée par une dominance du Marisque (*Cladium mariscus*), qui constitue un milieu très dense, auquel s'ajoute quelques principalement des espèces ligneuses comme la Saule roux (*Salix atrocinerea*), la Bourdaine (*Frangula dodonei*), ainsi que le Roseau (*Phragmites australis*).

Localisation sur le site

La cladiaie se rencontre dans un secteur majeur du site de la "vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac", dans le marais de Gensac-la-Pallue, où elle occupe une surface importante de prés de 40ha.

Ce type de formation était probablement présent dans le secteur tourbeux situé juste en aval de Mouthiers-sur-Boëme, puisque qu'une station relictuelle de Marisque, de quelques mètres carrés, y a été observée.

Etat de conservation

La cladiaie du marais de Gensac-la-Pallue présente globalement un bon état de conservation. Cependant, certains secteurs sont en cours de colonisation par le Roseau (*Phragmites australis*) et d'autres sont fortement envahis par les ligneux, essentiellement le Saule cendré (*Salix acuminata*) et la Bourdaine (*Frangula dodonei*). La portion de cladiaie relictuelle de la zone tourbeuse de Mouthiers-sur-Boëme apparaît, en revanche, dans une mauvais état de conservation, asséchée et fortement colonisée par les ligneux.

Etat à privilégier

Pour les cladiaies denses, comme ici, l'état à privilégier dépend de la richesse de la faune invertébré. Si cette faune est riche, il convient de conserver cette formation dense en l'état, au détriment de la flore qui restera relativement peu diversifiée.

En revanche, si la faune invertébrée est pauvre, une cladiaie plus ouverte, à flore plus riche pourra être favoriser.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Comme il l'a été dit précédemment, la gestion envisageable sur le site dépend en premier lieu de la richesse de la faune invertébré afin de définir si le milieu doit être réouvert et dans quels secteurs.

Pour les cladiaies denses, favorables aux invertébrés, il est recommandé de ne pas intervenir et de laisser évoluer le milieu spontanément, en surveillant attentivement la progression des ligneux. Des interventions visant l'élimination de ligneux pourront être envisagées. Elles devront être réalisées manuellement, en évitant les périodes de libération de semences et en prenant soin d'évacuer les déchets de coupe de la cladiaie en limitant au maximum de déstructurer le milieu.

Si l'objectif de la gestion est de rouvrir la cladiaie afin favoriser l'expression d'un cortège plus diversifier d'espèces végétales, des interventions de fauche ou de mise en pâturage seront nécessaires pour faire régresser le Marisque puis pour contenir son développement.

Dans le cadre d'une gestion par fauche, celle-ci doit être tardive (août-septembre), réalisée tous 3 à 5 ans, en fonction de la densité de Marisque souhaitée, et doit s'accompagner d'une exportation de la matière organique.

Pour les cladiaies suffisamment étendues, comme celle du marais de Gensac-la-Pallue, il est recommandé de gérer la végétation en mosaïque, de façon à favoriser, sur des espaces contigus, à la fois l'expression de formations denses et de formations ouvertes favorables à la fois à la faune et à la flore.

De plus, quelques interventions comme le boisement artificiel, la mise en culture et les interventions ayant pour conséquence une modification du régime hydrique, sont à proscrire.